

La France a créé plus de 300 000 emplois sur un an

Les bons résultats enregistrés depuis 2014 annulent 90% des destructions de postes de l'après-crise.

25 millions

d'emplois, privés et publics, recensés en France à la mi-2017, un plus haut depuis dix ans

MARC LANDRÉ @marclandre

SOCIAL Un record ! Au deuxième trimestre 2017, la France a créé pas moins de 81 400 emplois, dont 76 800 dans les seules entreprises privées. Selon les données définitives publiées ce mardi, il s'agit du 11^e trimestre d'affilée de création d'emplois et le 15^e dans le vert sur l'ensemble de ces quatre dernières années. Les chiffres cumulés donnent d'ailleurs le tournis, surtout dans un pays où l'on regarde plus le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, les fameux DEFM si volatils et peu représentatifs, que celui des postes créés dans les services, voire dans la construction.

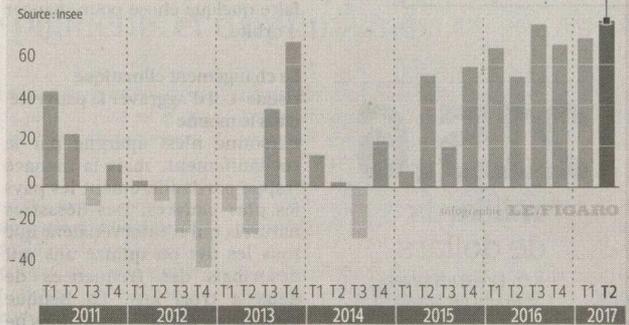
Depuis le retournement de la conjoncture au troisième trimestre 2013, l'Hexagone a ainsi créé près de... 700 000 emplois. Mieux, le nombre de nouveaux postes dans l'économie a même dépassé - quand on prend également en compte les emplois, minoritaires, créés dans la sphère publique - la barre symbolique des 300 000 sur douze mois, niveau qui n'a pas été atteint depuis le début des années 2000.

Le pin's de Gattaz

Cette tendance, de 300 000 par an, correspond d'ailleurs à l'objectif affiché en 2013 par Pierre Gattaz, le président du Medef, de créer, pin's accroché au revers de la veste à l'appui, « un million d'emplois en cinq ans » si le gou-

Onzième trimestre d'affilée dans le vert

CRÉATIONS ET DESTRUCTIONS D'EMPLOIS SALARIÉS, en glissement trimestriel, en milliers



vernement - Ayraut à l'époque - déployait la politique de l'offre qu'attendaient les entreprises. Selon Selma Malhouz, la directrice de la Dares, le service statistique du ministère du Travail, les bons résultats accumulés depuis 2014 annulent même « 90% des destructions d'emplois enregistrées après la crise de 2008 ».

Pour les partisans de l'ex-président de la République, c'est bien la

preuve que les réformes engagées sur la fin du quinquennat par François Hollande (pacte de responsabilité, loi El Khomri, baisse des impôts...) étaient les bonnes et qu'elles ont fini, même tardivement, par porter leurs fruits. Bref, que l'embellie économique dont bénéficie actuellement Emmanuel Macron ne doit rien au hasard mais tient surtout à l'héritage de son prédécesseur.

L'industrie va moins mal

Hormis l'emploi dans le secteur tertiaire, qui progresse de 67 000 sur trois mois et de 259 400 sur un an, la construction tire à nouveau son épingle du jeu en affichant un 2^e trimestre d'affilée dans le vert (+14 200 emplois sur six mois), après avoir enregistré pas moins de 19 trimestres dans le rouge et détruit, sur la période, quelque 136 000 emplois en cumulé. Or, comme le dit le célèbre adage, quand le bâtiment va... tout va.

Même l'industrie, qui n'a pas connu un seul trimestre positif depuis la mi-2002 et affiche quelque 965 000 destructions de postes en quinze ans, semble sortir un peu la tête de l'eau. Seuls 13 500 emplois, dont 2 800 les trois derniers mois, ont été supprimés dans l'Hexagone en glissement annuel, contre près de 35 000 les années précédentes. Toujours selon la Dares, « l'industrie a même recréé des emplois au second semestre 2016 », une première depuis cinq ans, en réintégrant les postes créés en intérim dans les secteurs qui les utilisent. ■

Un cadre sur deux va réclamer une augmentation

MARIE-CÉCILE RENAULT @Firenault

Alors que la reprise économique se dessine, les cadres entendent bien en profiter ! Après une année 2016 où leur rémunération est restée stable, à 56 000 euros brut annuels en moyenne (fixe plus variable), ils sont bien décidés à réclamer des augmentations en 2017. Près d'un cadre sur deux a en effet l'intention d'en faire la demande cette année, révèle une étude de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec). Et ils sont plutôt confiants sur leur capacité à convaincre leur patron : 35% estiment qu'ils obtiendront gain de cause, soit deux points de plus par rapport à 2016.

Portés par ce vent d'optimisme, 24% ont le sentiment que leur pouvoir d'achat s'est amélioré, un résultat en hausse de 2 points par

rapport à l'an dernier. Bien sûr, les situations restent diverses - le salaire brut médian n'est qu'à 48 000 euros brut annuels - selon les caractéristiques individuelles, l'emploi occupé, la formation initiale, le parcours professionnel ou les caractéristiques de l'entreprise.

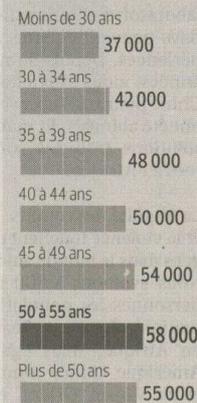
Clivage Paris-province

Plusieurs lignes de fracture demeurent. Ainsi, les hommes cadres déclarent toujours une rémunération médiane supérieure de près de 12% à celle des femmes (respectivement 50 200 et 45 000 euros). Toutefois, cet écart se contracte d'année en année : il était de 16% en 2013. Le clivage Paris-province lui aussi persiste. Les cadres en poste en Île-de-France déclarent des salaires annuels bruts médians (52 000 euros) plus élevés qu'en province (45 500 euros).

Enfin, la rémunération des cadres reste en grande partie liée à l'âge : les jeunes (moins de 30 ans), en phase d'acquisition de compétences, affichent le salaire médian le moins élevé (36 500 euros). La rémunération connaît ensuite une progression régulière, pour s'éroder une fois la cinquantaine atteinte.

Sans surprise, les salaires sont plus élevés dans les grands groupes. Mais, plus étonnant, l'industrie, qui a souvent mauvaise presse, arrive en tête des secteurs les plus rémunérateurs, avec un salaire annuel brut médian de 52 000 euros. La pharmacie (57 000 euros) ou la filière chimie, caoutchouc, plastique (56 000 euros) tiennent le haut de l'affiche. Dans les services, seuls les télécoms (56 000 euros) ou la banque, assurance (55 000 euros) rivalisent. ■

RÉMUNÉRATION ANNUELLE DES CADRES selon l'âge, en euros



Source: Apec, septembre 2017
Infographie: LE FIGARO